

« DFDC »

Diplôme de formation direction/coordination en structure associative des enseignements artistiques

Plan de développement des compétences

Objectifs :

- ✓ Connaître le milieu associatif et le fonctionnement d'une structure associative d'enseignement spécialisé
- ✓ Connaître les obligations et actualités juridiques
- ✓ Comprendre la place de la direction/coordination au sein de l'association
- ✓ Comprendre le rôle, les missions en direction/coordination
- ✓ Manager une équipe
- ✓ Gérer un atelier handicap au sein de nos structures associatives

L'ANSEP2A reste à l'écoute des stagiaires et les suit pendant plusieurs mois pour leur apporter un soutien.

Publics visés : Sans prérequis nécessaire.

- ✓ Professeur de musique, toutes disciplines, ayant si possible soit un DEM soit le DFPM soit une formation équivalente.
- ✓ Personne assurant un poste en direction ou de coordination pédagogique d'une école associative de musique, de danse et de théâtre souhaitant acquérir une formation de base.
- ✓ Personne souhaitant se préparer à la fonction de direction/coordination.

Pédagogie :

Participative, s'appuyant sur les expériences des stagiaires et des intervenants.
Les échanges sont largement sollicités, et la conduite de projet est au cœur des objectifs.
Apport théorique, mise en situation... complètent ces échanges.

Finalités :

Pour obtenir le DFDC il faut passer devant une commission et présenter un mémoire avec tous les éléments indiqués sur la fiche mémoire.

Association Nationale des Structures d'Enseignements & Pratiques Artistiques Associatives

Siège Social : 12 Rue de l'Atlantique 44470 CARQUEFOU
Tél : 02 53 78 12 37 - Mail : ansep2a@gmail.com

www.ansep2a.fr

Siret 494 018 880 000 18 ♦ APE 9499Z ♦ N° de déclaration d'activité 52 44 06259 44 ♦ N° INPI 14/4090997
Association d'Intérêt Général



PROGRAMME & PLANNING

Durée de la formation : 8 jours répartis sur 16 mois avec des périodes de suivi du stagiaire.

Groupe : C6

1/ MODULE DE COMPETENCES SUR LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION DES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

Etude de la situation - Durée : 3h Date : Jeudi 1 juillet 2021

- Présentation de l'ANSEP2A
- Présentation de la formation du projet pédagogique et du Mémoire ainsi que du passage en commissions.
- Présentation et situation de chaque coordinateur (trice) – directeur (trice)
- NOM – Prénom - Adresse – Mail – Tél
- Matières enseignées
- Présentation de sa structure – Lieu – Nombre d'élèves – Nombre d'heures...

Les principaux paramètres - Durée : 11h Dates : Jeudi 1 & Vendredi 2 juillet 2021

- Paramètres d'une école associative artistique
- L'Association
- Statuts – Projet d'Etablissement – Projet Pédagogique
- Réglementations obligatoires – Budgets
- Règlements intérieurs
- Budgets & divers financements possibles

Place de la coordination - direction - Durée : 7h Date : Lundi 21 février 2022

- Difficultés rencontrées et questionnement pour chaque stagiaire
- Relation avec le bureau et le Conseil d'administration
- Les tâches de chacun – Qui fait quoi ! Organigramme
- Relation coordinateur CA et mairie
- Le Projet d'établissement garant du fonctionnement

Intervenant : M Jean Pierre SIMON

Echange si possible avec un responsable d'une école de musique associative

Association Nationale des Structures d'Enseignements & Pratiques Artistiques Associatives

Siège Social : 12 Rue de l'Atlantique 44470 CARQUEFOU

Tél : 02 53 78 12 37 - Mail : ansep2a@gmail.com

www.ansep2a.fr

Siret 494 018 880 000 18 ♦ APE 9499Z ♦ N° de déclaration d'activité 52 44 06259 44 ♦ N° INPI 14/4090997

Association d'Intérêt Général

Bilan & Validation du module :

- **Présentation de son parcours personnel**
- **Présentation de la structure dans la première partie du mémoire**
- **Présentation du projet d'établissement de votre structure**
- **Epreuve écrite sur les points travaillés pendant la formation. Durée : 1h30**

2/ MODULE DE COMPETENCES SUR LE MANAGEMENT D'UNE EQUIPE PEDAGOGIQUE.

Le management - Durée : 14h Dates : Mardi 22 & Mercredi 23 février 2022

- Le management d'une équipe c'est quoi ?
- Gestion d'une équipe pédagogique
- Relation avec les professeurs et les autres salariés
- Le travail d'équipe
- La place du responsable

Intervenant : M Pierre DUTHY

Bilan & Validation du module :

- **Réalisation de l'organigramme de l'établissement**

3/ MODULE DE COMPETENCES SUR L'ORGANISATION ET LA REALISATION D'UN PROJET D'EQUIPE.

Accueillir des élèves en situation de handicap - Durée : 7h Date : Jeudi 24 février 2022

- Vaincre a priori, changer son regard
- Etre sensibilisé à la multiplicité des types de handicaps (moteur, mental, psychique, sensoriel, troubles du développement...)
- Se conforter dans ses pratiques ou adapter sa pédagogie aux besoins de l'élève en situation de handicap
- Etre conscient des enjeux et des exigences d'un projet global d'accessibilité : conçu pour les élèves en situation de handicap, il bénéficie à l'ensemble de l'école
- Développer ou initier concrètement un projet d'enseignement adapté à un ou des élèves en situation de handicap
- **Intervenante: Madame MONGIS Aurélie**

Association Nationale des Structures d'Enseignements & Pratiques Artistiques Associatives

Siège Social : 12 Rue de l'Atlantique 44470 CARQUEFOU
Tél : 02 53 78 12 37 - Mail : ansep2a@gmail.com

www.ansep2a.fr

Siret 494 018 880 000 18 ♦ APE 9499Z ♦ N° de déclaration d'activité 52 44 06259 44 ♦ N° INPI 14/4090997
Association d'Intérêt Général

Projets - Durée : 7h Date : Lundi 27 Juin 2022

- Comment réaliser un projet pédagogique
- Les différents paramètres d'un projet
- L'esprit d'ouverture
- La place de la formation professionnelle au sein de l'équipe
- Le CPA (Compte Personnel d'Activité)

Bilan & Validation du module :

- Réaliser un projet pédagogique en équipe
- Comment intégrer dans ma structure un atelier handicap
- Notion de gestion de projet

4/ MODULE DE COMPETENCES SUR LA MISE EN PLACE D'EVALUATIONS AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT.

5/ MODULE DE COMPETENCES SUR LA REFLEXION D'EVOLUTIONS DE LA STRUCTURE

Préparation, réalisation - Durée : 7h Date : Mardi 28 Juin 2022

- Evolution de l'association
- Courbe de vie d'une association
- Formation du personnel – Compétences de chacun
- Les évaluations
- Les nouveaux paramètres : RGPD ...
- Bilan de la formation (durée 1h00)

Intervenant : M Jean Pierre SIMON

Bilan & Validation du module :

- Décrire vos méthodes d'évaluation des cours et des projets dans votre établissement
- Présenter l'évolution de votre association sur 3 à 5 ans

6/ MODULE DE PREPARATION, REALISATION DU MEMOIRE.

Préparation, réalisation du mémoire – 54h00

Le mémoire comprendra :

- ✓ Présentation du parcours personnel
- ✓ Présentation du projet d'établissement de votre structure
- ✓ Réalisation et présentation d'une fiche sur l'organigramme de sa structure
- ✓ Présentation d'un projet handicap au sein de l'établissement
- ✓ Réalisation et présentation de sa fiche de poste

Association Nationale des Structures d'Enseignements & Pratiques Artistiques Associatives

Siège Social : 12 Rue de l'Atlantique 44470 CARQUEFOU
Tél : 02 53 78 12 37 - Mail : ansep2a@gmail.com

www.ansep2a.fr

Siret 494 018 880 000 18 ♦ APE 9499Z ♦ N° de déclaration d'activité 52 44 06259 44 ♦ N° INPI 14/4090997
Association d'Intérêt Général

- ✓ Mise en place d'un projet pédagogique en équipe
- ✓ Rajouter l'épreuve écrite sur les points travaillés pendant la formation. Durée : 1h30

7/ MODULE DE L'OBTENTION DU DFDC.

DFDC : (Diplôme de formation direction/coordination en structure associative des enseignements artistiques)

- **DUREE :** Préparation au passage de la commission : 1h15
- **LIEU :** ANSEP2A CARQUEFOU
- **DATE :** Chaque année une date sera fixée pour passer l'ensemble des candidats
- **MEMOIRE :** Chaque document devra être envoyé 1 mois avant le passage en commission 5 exemplaires

- **Préparation au passage de la commission : Durée 1h15**

Lieu et calendrier de la formation

Lieu de la formation : 5 Impasse du Tertre 44470 CARQUEFOU (salle de formation de l'ANSEP2A)

Planning : La formation à lieu du 1^{er} juillet à fin octobre de l'année suivante.

La formation est étalée sur 16 mois comprenant :

Intervention des formateurs : 56h00

Pratique sur le terrain : 89 h00

Préparation au passage devant la commission et validation : 5h00

Durée totale : 150 h 00

- 1. Un bilan est organisé à la fin de la formation.**

Association Nationale des Structures d'Enseignements & Pratiques Artistiques Associatives

Siège Social : 12 Rue de l'Atlantique 44470 CARQUEFOU
Tél : 02 53 78 12 37 - Mail : ansep2a@gmail.com

www.ansep2a.fr

Siret 494 018 880 000 18 ♦ APE 9499Z ♦ N° de déclaration d'activité 52 44 06259 44 ♦ N° INPI 14/4090997
Association d'Intérêt Général